

## **Référent(e) enfants confiés** *(cadres d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs spécialité : éducateur spécialisé ou assistant de service social-grade cible Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle)*

pour sa Direction des Territoires Sud-Est – Service Enfance de la Maison Départementale de la Solidarité de Loches

### **Missions**

Vous exercerez vos fonctions dans le domaine de la protection de l'enfance auprès des enfants accueillis par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Pour l'exercice de vos missions, vous prendrez attache des dispositifs départementaux et des référentiels définis par la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfant et de la Famille tel que le règlement départemental de l'aide sociale à l'enfance, le référentiel d'intervention des assistants familiaux. A ce titre, vous serez chargé(e) de :

#### **1 - Garantir le parcours de l'enfant dans le cadre de son accueil au sein du service ASE :**

- concourir à l'élaboration du Projet Pour l'Enfant (PPE),
  - appuyer ses interventions sur les attendus du jugement en assistance éducative ou les objectifs définis dans le contrat administratif d'accueil,
  - prendre en charge la réalisation et le suivi des objectifs inscrits dans le PPE dans le cadre des mesures administratives ou judiciaires, pour les situations individuelles qui lui sont attribuées, en concertation avec les détenteurs de l'autorité parentale et les lieux d'accueil sous la responsabilité du RPE, ou ARPE selon les territoires, dans le respect des procédures établies,
  - prendre en charge le suivi des enfants confiés et s'assurer de leurs conditions d'accueil adaptées.
- Soit auprès du jeune accueilli chez un assistant familial relevant du service de placement familial :
- exercer un suivi socio-éducatif global et veiller par ses observations à sa bonne évolution,
  - conduire auprès des parents un accompagnement social conformément aux axes de travail définis dans le PPE,
  - accompagner et soutenir la relation parents-enfants,
  - mobiliser l'accès aux dispositifs de droit commun pour et avec les parents,
  - travailler en relation étroite avec l'assistant familial,
  - veiller à ce que les conditions d'accueil répondent aux besoins de l'enfant (scolarité, loisirs, liens avec sa famille...),
  - assurer un suivi régulier des conditions matérielles d'accueil de l'enfant chez l'assistant familial, il veille à leur conformité notamment en termes de sécurité, d'hygiène, de conditions de vie stable selon les procédures établies. Il alerte autant que de besoins,
  - intervenir en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs (enseignants, services sociaux et médico-sociaux, soins, ...) et rendre compte régulièrement de ses interventions,
  - rédiger des rapports (bilan annuel) et toutes notes en lien avec la situation de l'enfant.
- Soit auprès de l'enfant accueilli dans les structures et en qualité d'interlocuteur de l'établissement :
- assurer la mise en œuvre des axes de travail définis dans le PPE,

- favoriser les partenariats et l'accès aux dispositifs internes relevant du Conseil départemental,
- assister aux audiences en assistance éducative et aux rendez-vous de signature des Accueils Provisoires.

Soit auprès des majeurs bénéficiant d'un contrat jeune majeur chez un assistant familial ou en logement autonome :

- assurer un suivi régulier en vue de mettre en œuvre les objectifs du contrat,
- mobiliser les dispositifs de droits communs pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle du majeur,
- préparer la fin du contrat.

## **2- Participer aux actions du pôle enfance**

- assister et participer aux différentes réunions institutionnelles dirigées par le RPE et réunions techniques pilotées par l'Adjoint en lien avec les situations individuelles dont il a la responsabilité.
- contribuer à la formation des assistants familiaux dans le cadre du stage préparatoire,
- participer à l'encadrement et à la formation initiale des stagiaires assistants sociaux et / ou éducateurs spécialisés.
- assurer au sein du Pôle enfance des remplacements sur des missions d'Action Educative à Domicile (AED) et / ou d'Aide éducative en prévention (AEP) autant que de besoin et de façon ponctuelle,
- participer à la production de statistiques d'activités mensuelles,
- participer à la dynamique transversale du territoire notamment en s'impliquant dans le développement d'actions collectives,
- participer à la co-évaluation des informations préoccupantes.

## **Compétences/Aptitudes**

- **DE éducateur spécialisé ou assistant(e) social(e)**
- Bonnes connaissances des dispositions législatives et réglementaires en matière de prévention et de protection de l'enfance (lois de mars 2007 et mars 2016 relative à la Protection de l'Enfance)
- Connaissances sur les dispositifs de droits communs, de parentalité et d'adolescence seront demandés.
- Bonnes capacités de rédaction et de synthèse.
- Maîtrise de l'outil informatique (agenda, Word...)
- Esprit du travail en équipe.

**Renseignements : Service Recrutement – Carrière – Paie au 02.47.31.47.59**

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ et de la copie de votre dernier arrêté de position administrative à :

**Madame le Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**Place de la Préfecture - 37927 TOURS CEDEX 9**  
ou par mail à [recrute@departement-touraine.fr](mailto:recrute@departement-touraine.fr)

[www.touraine.fr](http://www.touraine.fr)

**TOURAINÉ**  
LE DÉPARTEMENT 